



DECLARATION LIMINAIRE

CTSD du 7 septembre 2021

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de ce CTSD,

Nous souhaitons tout d'abord une excellente rentrée aux membres de ce comité ainsi qu'à l'ensemble des personnels de la Direction Académique. Il s'agit de la dernière rentrée de ce quinquennat de l'École dite de la Confiance...

Nos collègues ont des exigences légitimes afin de pouvoir dispenser à tous les élèves un enseignement de qualité malgré cette deuxième rentrée avec la crise sanitaire.

Nous déclinons pour notre département 4 axes qui sont pour nous au cœur de cette année :

- 1^{er}axe : la scolarisation des élèves en situation de handicap. Nous ne pouvons que souligner l'évolution des salaires concernant les AESH. Les travaux ministériels ont permis d'obtenir une grille améliorée avec des paliers automatiques tous les 3 ans. A l'Unsa-Éducation, c'est une première marche, d'autres sont à gravir pour aboutir à un métier attractif et pérenne. Nous ne pouvons néanmoins pas nous satisfaire du recrutement massif de contractuels, notamment pour combler les postes vacants en ULIS collège. Ce travail nécessite une expertise pédagogique et un accompagnement spécifique pour chaque élève accueilli mais aussi pour l'ensemble des enseignants qui les incluent dans leurs classes. Comment penser qu'une personne recrutée dans l'urgence puisse réussir une telle mission alors même que nombreux sont les enseignants titulaires qui éprouvent des difficultés au quotidien avec les élèves à besoins éducatifs particuliers ? Nous déplorons depuis le mouvement dernier votre décision Monsieur le Directeur

Adacémique et nous continuerons à montrer son incohérence au regard des discours ministériels de Monsieur Blanquer et Madame Cluzel. Ce 1^{er} axe est complètement lié au second puisque c'est bien une question de moyens qui est le nœud du problème en Seine Maritime.

- 2^{ème} axe : la politique en matière d'éducation prioritaire. Le poids de celle-ci est conséquent dans notre département. Les coûteux dédoublements des CP, CE1 et désormais en GS en REP+ en termes de moyens, s'ils semblent bénéfiques aux apprentissages, sont regardés avec envie par les écoles qui n'en bénéficient pas alors que leurs difficultés sont réelles. Nous serons également vigilants à ce que ces dédoublements n'impactent pas les niveaux non concernés par cette mesure. Nous attendons avec impatience de véritables efforts concernant les milieux hors Éducation Prioritaire.
- 3^{ème} axe : la direction d'école. Il vous faudra honorer les nouvelles quotités de décharges des directeurs actées pour cette rentrée et ce, en dépit du manque de remplaçants. Pour rappel, L'UNSA-Éducation demande une programmation pluriannuelle des décharges. Afin d'éviter les effets de seuil, celle-ci doit être plus progressive que le schéma cible proposé par le ministère. Par ailleurs, les personnels en charge d'une école à une classe ne sont pas toujours reconnus comme des directrices et directeurs. Nous continuerons d'agir pour que d'autres pas nous amènent à une véritable reconnaissance de ces acteurs du quotidien des écoles. Nous attendons le projet de loi qui sera proposé en parlement extraordinaire le 20 septembre.
- 4^{ème} axe : la crise sanitaire. Depuis plusieurs mois, nous alertons sur cette crise qui perturbe l'organisation scolaire. Nous considérons que les moyens dont nous disposons en Seine Maritime sont insuffisants et qu'il vous faut demander une « rallonge » au ministère. Il vous faut développer les moyens en remplacement pour pallier aux absences inévitables de personnels liées à l'épidémie et des moyens de vie scolaire pour mettre en place les différents aménagements imposés par le protocole ;

En effet, cette crise semble s'installer dans la durée et doit être anticipée avec des moyens pérennes, à savoir des enseignants formés et recrutés sur liste complémentaire du Concours de Recrutement de Professeur des Écoles.

Enfin, divers personnels, tels que les conseillers pédagogiques mais aussi les personnels d'administration, ont eu fort à faire en cette période. Il faut aussi penser à leur charge de travail qui ne fait qu'augmenter alors même qu'on ne leur retire pas d'autres missions en parallèle. Certaines circonscriptions se retrouvent dans l'obligation de fonctionner sans une équipe au complet. Nous souhaitons que cette situation ne se reproduise pas, et ce, dans l'intérêt de tous.

Monsieur le Directeur Académique, je vous remercie de votre attention.